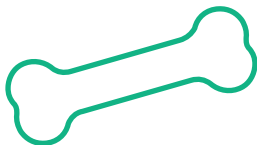
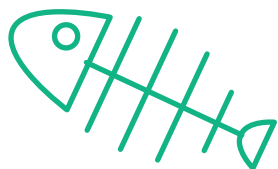
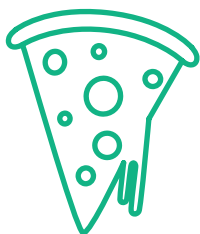


MAIRIE DE PARIS



# GUIDE DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES



LE PARIS  
DU TRI

[leparisdutri.fr](http://leparisdutri.fr)

# POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Chaque Parisien produit 500 kg de déchets par an, mais seulement 20 % sont aujourd'hui recyclés. Ils le sont grâce au tri que vous effectuez dans les bacs jaunes (journaux, plastiques, cartons, etc.) et blancs (verre).

Si d'importants progrès restent encore à faire en améliorant le tri à l'aide des bacs jaunes et blancs, dans le 2<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> arrondissement, une nouvelle étape est désormais franchie avec le lancement de la collecte des déchets alimentaires dans un bac marron.

Jusqu'à présent, ces déchets alimentaires étaient mélangés avec le reste des ordures et donc incinérés.

C'est un mode de traitement inefficace, source de gaspillage. Passons de l'élimination par incinération à la valorisation par méthanisation et compostage !

En effet, les déchets alimentaires sont une véritable richesse : leur transformation permet de produire du compost pour les agriculteurs et du biogaz pour faire rouler les véhicules. Le potentiel de ressources est important puisque ces déchets représentent environ un quart du poids total de notre poubelle.

# LES DÉCHETS ALIMENTAIRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

• consignes de tri •



## PRÉPARATION DE REPAS

Épluchures de légumes, de fruits, coquilles d'œuf, découpes de viande et de poisson, coques de fruits secs...



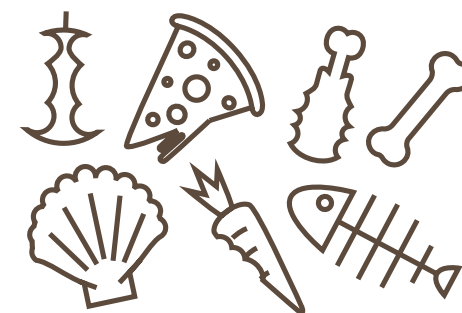
## TEXTILES DE CUISINE

Les sachets de thé, les filtres à café et les serviettes de table en papier, essuie-tout



## PRODUITS ALIMENTAIRES PÉRIMÉS SANS EMBALLAGE

Tous les produits alimentaires sont concernés à condition d'en ôter leur emballage



## RESTES DE REPAS

Tous les restes de légumes, de fruits, les salades, avec ou sans sauce, les pommes de terre, pâtes, riz, tous les restes de viande, de charcuterie, de poisson, os..., y compris coquillages et crustacés (coquilles d'huîtres, de moules...), les restes de fromage, de pain, de pâtisserie, le marc de café...

# COMMENT TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

• dans la cuisine •



## MON P'TIT SAC

Il s'agit d'un sac entièrement compostable et suffisamment transparent afin de permettre des contrôles visuels des professionnels chargés de la collecte.

**Le sac compostable a plusieurs avantages :**

- Il se composte de la même manière que les déchets qu'il contient.
- Il supprime la formation de jus et d'odeurs.
- Il facilite le transfert des déchets de la cuisine au bac de collecte.
- Il permet la propreté du p'tit bac et du bac de collecte.

Deux rouleaux de 36 sacs vous sont fournis, ce qui représente environ 9 mois de tri des déchets alimentaires. Par la suite, il vous appartiendra de vous procurer ces sacs compostables spécifiques (voir trucs et astuces).



## MON P'TIT BAC

Il s'agit d'un petit seau individuel ou familial de 7 litres. Ses nombreuses aérations permettent de limiter la dégradation des déchets alimentaires et donc l'apparition de jus et mauvaises odeurs. Il est pratique à manipuler grâce à son anse. Prenant peu de place, il pourra être placé sur un plan de travail.

• dans le local poubelle •



## UN BAC À COUVERCLE MARRON

Il s'agit d'un nouveau bac situé dans votre local poubelle sur lequel est apposé un autocollant rappelant les consignes de tri et l'indication des jours de collecte. Le p'tit sac doit être fermé avant d'être déposé dans le bac.

**La collecte est réalisée par les véhicules de collecte de la Ville roulant au biométhane. Elle aura lieu deux fois par semaine, entre 17h et 22h, les lundi-jeudi, mardi-vendredi, mercredi-samedi en fonction des secteurs.**

Le bac marron devra être sorti une heure avant le passage des bennes et remisé dans le quart d'heure qui suit la collecte, comme pour les bacs verts, jaunes ou blancs.



## TRUCS ET ASTUCES POUR RÉUSSIR

Fermer le couvercle du P'tit bac après chaque utilisation

Ne pas utiliser de sacs plastiques classiques

Vider le P'tit bac dans le bac de collecte au minimum deux fois par semaine, les jours de collecte, avant le passage de la benne

Rincer régulièrement le P'tit bac

Le P'tit bac peut être lavé au lave-vaisselle

Comment se procurer des sacs compostables ? En les achetant dans le commerce au rayon des sacs d'emballage, ou en réutilisant ceux qui vous seront mis à disposition en faisant vos courses aux marchés alimentaires parisiens ou au rayon « fruits et légumes » de votre commerce de proximité

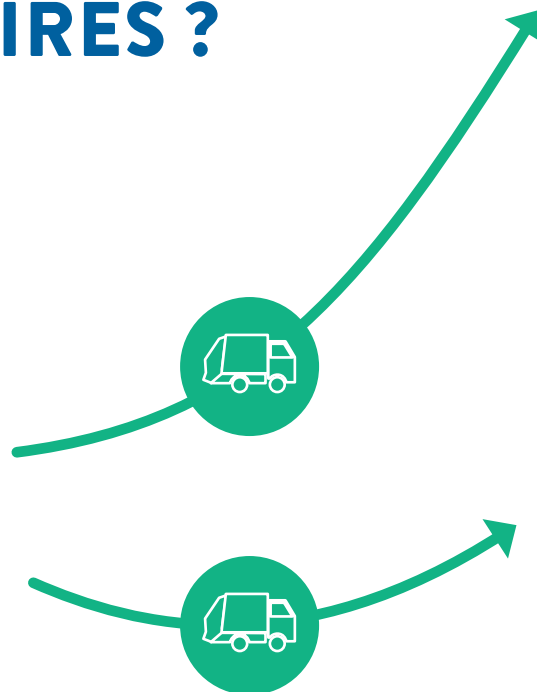
Comment reconnaître les sacs compostables ? En s'assurant qu'ils comportent bien un logo OK Compost ou OK Home Compost

Les p'tits sacs doivent être conservés dans un endroit sec (pour éviter une dégradation rapide)

# QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

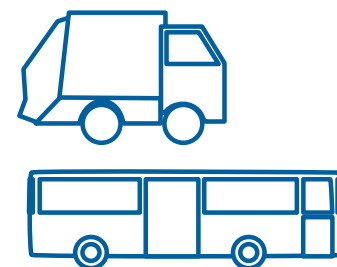


Les déchets alimentaires que vous avez triés puis déposés dans le bac à couvercle marron sont acheminés vers des usines où ils sont valorisés par méthanisation ou par compostage.



## LA MÉTHANISATION

La méthanisation des déchets alimentaires permet de générer du biogaz. Celui-ci peut être brûlé pour produire de la chaleur et de l'électricité ou, après épuration, devenir du « biométhane », carburant permettant de faire rouler les véhicules de collecte ou les bus. La méthanisation génère aussi un résidu, le digestat, ressource destinée aux sols agricoles. Il peut être fourni en l'état aux agriculteurs pour être épandu dans les champs ou être transformé en compost.



BIOGAZ

DIGESTAT



COMPOST

## LE COMPOSTAGE

Le compostage des déchets alimentaires permet de produire du compost qui sert à fertiliser les sols des agriculteurs. Ainsi on recycle une partie de l'azote, le phosphore et le potassium que contiennent en grande quantité les déchets alimentaires. Les micro-organismes du compost permettent aussi de faire vivre les sols. Le compost permet enfin de capter le carbone contenu dans les déchets alimentaires et réduire ainsi l'émission de gaz à effet de serre.



**Qu'ils soient transformés en compost, en biogaz ou en digestat, nos déchets alimentaires sont donc une véritable richesse naturelle. Vous les triez, nous les valorisons !**



# REJOIGNEZ LE MOUVEMENT !

Si vous vous interrogez sur ce nouveau geste de tri,  
sur l'organisation de sa collecte ou sur son traitement,  
n'hésitez pas à consulter la page « Triez où vous vivez », sur [Paris.fr](http://Paris.fr)  
ou à contacter le service local de la propreté de votre arrondissement.

Contact service local de la propreté  
des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> arrondissements  
2, rue des Quatre-Fils (Paris 3<sup>e</sup>)  
Tél. : 01 55 34 77 17

Contact service local de la propreté  
du 12<sup>e</sup> arrondissement  
37-39, avenue Ledru-Rollin (Paris 12<sup>e</sup>)  
Tél. : 01 43 41 74 44

## EN CAS DE NON-ÉQUIPEMENT DE VOTRE IMMEUBLE (BAC À COUVERCLE MARRON)

Si votre immeuble n'a pas été équipé en bac à couvercle marron mais que vous pensez pouvoir en accueillir un en réorganisant votre local poubelle ou en substituant un bac vert par un bac marron, contactez votre syndic ou gestionnaire d'immeuble. Il pourra solliciter les services de propreté de votre arrondissement pour un examen de la situation de votre immeuble.

